

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	7
votants	7
procuration	0

L'an deux mil vingt-deux le 10 août, le Conseil Municipal de VALLORCINE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 4 août 2022

Objet
N° 22/ 04/02
TARIFS 2022
*
REFUGE DE LORIAZ

Présents Messieurs Jean-François DESHAYES, Gérard BURNET, M François COUTAGNE Mesdames Maryvonne ALVARD, Audrey PENIN et Dominique ANCEY,

Absents excusés Mmes Rachel ROUSSET, Guyonne FOURNIER

Secrétaire de séance Mme Dominique ANCEY

Un contrat de délégation de service public portant exploitation et aménagement du Refuge de Loriaz a été signé le 20 mai 2016 entre la Commune de Vallorcine et M. BOTTOLLIER-CURTET pour une durée arrivant à échéance le 30 mai 2026.

Un avenant n°1 a été signé le 20/09/2017.

L'article 29.4 du contrat du contrat précise que le délégataire doit présenter ses propositions tarifaires estivales chaque année avant le 1^{er} mai pour homologation par le conseil municipal.

Les évolutions tarifaires proposées doivent évoluer en respect de la formule d'indexation définie en article 30.2, dans sa version modifiée par l'avenant n°1 précité.

Après étude des tarifs, il en ressort qu'aucune augmentation tarifaire n'est prévue pour la saison à venir.

Dans ce contexte,

Le conseil Municipal à l'unanimité,

Vu la convention de délégation de service public portant exploitation et aménagement du Refuge de Loriaz et notamment ses articles 29.4 et 30.2,

Vu les propositions tarifaires présentées,

- HOMOLOGUE les tarifs présentés par M. BOTTOLLIER-CURTET pour la saison estivale 2022 du refuge de LORIAZ

La présente délibération est transmise à Monsieur le Sous-Préfet de BONNEVILLE
Monsieur le Trésorier de SALLANCHES

Délibération exécutoire le 17/08/22

Affichage sur le site de la mairie de Vallorcine

Du 24/08/22 au 24/09/22

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Le Maire

Pour copie conforme

